



Avis d'appel d'offres ouvert N° 03/NMid/BH/2023

Le **28 novembre 2023 à 10 :30 H** sera procédé, dans le siège de la Nédharat des Habous de MIDELET sise au complexe religieux culturel et administratif à MIDELET à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE EN R+2, AU QUARTIER MIMLAL C.T MIDELET, RELEVANT DE NEDHARA DES HABOUS DE MIDELET, PROVINCE DE MIDELET**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Nédharat des Habous de MIDELET.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 90000,00 DHS. (NEUF MILLE DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42,44 et 46 de l'arrêté du Ministre des Habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 6 Dou Likiada 1434 (13 Septembre 2013) fixant le règlement des marchés des travaux, des fournitures et des services conclus par l'administration des Habous au profit des Habous publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- déposer contre récépissé leurs plis dans le siège de la Nédharat des Habous sus – visé à l'adresse sus-indiquée;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP :

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale, et les qualifications exigées :

<u>Secteur</u>	<u>Classe</u>	<u>Qualifications exigées</u>
A	4	A.2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.